

ACTION 1: Favoriser le covoiturage local	Date de création : 11/09/2017
	Date de mise à jour :

AXE 1 : Agir pour un village plus respectueux de l'environnement
Objectif global 1 : Maîtrise des transports et de l'énergie dans la lutte contre le changement climatique

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable

(forte et modérée)



Contribution aux 5 finalités du Développement Durable

(forte et modérée)

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<input type="checkbox"/>
Finalité 3	Épanouissement de tous les êtres humains	<input type="checkbox"/>
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	<input type="checkbox"/>
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	<input type="checkbox"/>

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Mairie de Sauvagnon.
Contexte	Un site communal de covoiturage, ainsi que des emplacements réservés à cet effet existent déjà à Sauvagnon (devant le Centre festif et sur le parking annexe du stade). Sur chaque site, quatre places de parking sont disponibles. Cette démarche contribue également à minimiser le nombre de kilomètres parcourus et à donc à limiter l'empreinte carbone de la commune.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une autre sorte de prestation de covoiturage sur des itinéraires plus locaux (ex : domicile-travail). Assurer de l'entraide, de la cohésion tout en limitant les émissions de CO².
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une rubrique d'information sur le site de Mairie permettant aux sauvagnonnais de proposer un covoiturage ponctuel ou régulier sur des itinéraires locaux: cahier des charges, formalisme ... Règlements à la discrétion des acteurs Communication par l'intermédiaire du bulletin municipal
Indicateurs de suivi	Effectivité de l'action Satisfaction des usagers

Organisation de l'action	
Maître d'œuvre	Commission du comité de pilotage agenda 21.
Durée et/ou périodicité	Action pérenne si succès rencontré.
Date de l'exécution effective	2019
Partenaires et outils	Mairie

Coût de l'action	
Estimation du coût global	Pas de coût généré.
Coût pour la commune	Pas de surcoût.
Aides et subventions	/